



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
2958-2814**

Numéro 005, Janvier 2024

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN 2958-2814

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN 2958-2814

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

auré HAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel
“(RE)CUEILLIR
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

ORCID

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob
 Directeur de publication : MAMADOU Bamba
 Rédacteur en chef : KONE Kiyali
 Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert
 Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny
 OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny
 LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ouseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,
 ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
 KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
 ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly
 SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 NGAMOUNSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro
 BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I
 N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 M'BRA Kouakou Désiré, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

Comité de Lecture

BATCHANA Eossohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>
 E-mail : revueakiri@gmail.com
 Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420 / 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

ORCID : <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES, CIVILISATIONS

Études arabes et islamiques

1. **Le discours des mosquées d'Al-falah. L'exemple du sermon du vendredi**
Seydou KHOUMA 1-16

Études hispaniques

2. **Linguistique hispanique et langues endogènes dans le supérieur au Gabon. Approche prospective du développement durable**
Lucie Eliane DISSOUVA..... 17-35

Lettres Modernes

3. **L'onomastique de la paix ou la figure de *Sidsore* dans « *Burkîn-bila* » de *Pëgwënde Erik Zinaaba***
Dieu-Donné ZAGRE & Barthélemy KABORE..... 36-48
4. **De l'emploi des déterminants définis dans la presse congolaise : pour une approche méthodique**
Système Tam'si MAVOUNGOU & Ferdinand OTSIEMA GUELLELY 49-62
5. **« La Liberté guidant le peuple » de Delacroix ou l'art de la propagande**
Bara NDIAYE..... 63-76
6. **Les formes du surréalisme français dans la poésie de Tchicaya U Tam'si**
Serge Simplicite NSANA..... 77-94
7. **Proverbes dida et éducation : racines d'un développement endogène**
Dago Michel GNESSOTE & Yacouba FANNY..... 95-106

COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

8. **(re)penser la presse écrite comme industrie culturelle. Enjeux et urgence d'un modèle économique au prisme du numérique.**
Jacob Y. YARABATIOULA & Manégda Justin ROUAMBA..... 107-120
9. **La marginalisation de l'oralité dans la recherche en Sciences de l'information et de la communication (SIC)**
Marie Zoé MFOUMOU..... 121-138

Sciences de l'art et du patrimoine

10. **Les mécanismes endogènes, une des solutions aux aléas du changement climatique**
Fabrice ALIMAN..... 139-155
11. **Support de communication et son impact dans l'amélioration de la crise sanitaire à coronavirus en Côte d'Ivoire : cas des affiches de sensibilisation**
Abdoulaziz SEIDOU & Soumaïla FOFANA 156-173

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Géographie

- 12. Impact de la mise en œuvre du plan d'aménagement de la forêt classée des monts mandingues au Mali**
Diakaridia SIDIBE 174-188
- 13. La précarité dans le quartier périphérique de Ntsangamani (Arrondissement 8, Madibou-Brazzaville)**
MIFOUNDU Jean Bruno & OKOUYA Clotaire Claver..... 189-203
- 14. Calendriers culturels à l'épreuve de l'évolution du climat dans la sous-préfecture de Bouaké (centre de la Côte d'Ivoire)**
Kouakou Hermann Michel KANGA..... 204-218
- 15. Potentialités et menaces sur les zones humides du barrage de Ziga au Burkina Faso**
Songanaba ROUAMBA..... 219-237

Histoire

- 16. Les Dozo à l'épreuve du covid-19 en Côte d'Ivoire : entre croyances et résistances (2020-2021)**
Noël Okobé DATRO..... 238-250
- 17. L'application du programme d'histoire dans les lycées et collèges du Sénégal, 2010-2016**
Valy FAYE..... 251-267
- 18. La contribution de la coopération canadienne au développement de l'éducation de base au Burkina Faso (1990 à 2021)**
Salif KIENDREBEOGO, Kapeindba TOUGMA & Jean Tiéwendé BALIMA..... 268-285
- 19. De la conception ministérielle de la royauté à la royauté élective chez les francs du IV^e au X^e siècle**
EKOU Assoumou Gilbert & ETTIEN Comoé Fulbert..... 286-299
- 20. La crise économique asiatique de 1997 ou le choc systémique des économies émergentes**
Kouamé Christophe N'GUESSAN & Ben Soualiouo MÉITÉ 300-316

Philosophie

- 21. La crise sécuritaire au sahel et la crise de l'école : enjeux politiques et perspectives**
Boubacar OUÉDRAOGO & Moussa DIALLO 317-334
- 22. L'école dans la réussite sociale : entre idéalisation et désillusion**
Aya Anne-Marie KOUAKOU..... 335-347

Anthropologie et sociologie

- 23. Les facteurs sociaux du conflit autour de la chefferie villageoise d'Adjéyaokro à Bouaké**
Landry Yves FALLE 348-360
- 24. Le pacte de sang entre Baye et Dah, deux villages dafing du cercle de Bankass (Mali)**
Amadou SENOU..... 361-379
- 25. Formes et expressions des dénonciations des violences basées sur le genre (VBG) : commune de Man**
Drissa DIARRASSOUBA..... 380-396
- 26. Négligence du dessin systématique dans certains cours élémentaire et moyen de la région pédagogique d'Abomey**
Pierre CHANOU, Agbodjinou Germain ALLADAKAN, Koffi ALLADAKAN, Kwamè AKOGNINO, Irma ZOUNTCHEGBE & Elie MEVOGNON..... 397-410
- 27. Approche psychologique des épreuves physiques pour l'entrée en Départements STAPS/J-L : analyse et mise en pratique.**
Cheikh SARR & Hameth DIENG..... 411-429

Psychologie

- 28. Troubles de l'idéalisation des figures parentales et problématique du placement institutionnel des enfants en difficultés familiales à Niamey**
AMADOU Soumana..... 430-445

Science de l'éducation

- 29. Université Marien Ngouabi, cinquante ans après : un fleuron devenu obsolète**
Chris Poppel LOUYINDOULA BANGANA YIYA & Roval Caprice GOMA-THETHET BOSSO 446-457
- 30. Étude sur les compétences en gestion scolaire des enseignants du primaire : Quels enjeux pour la formation initiale**
Amadou Yoro NIANG..... 458-474
- 31. Le supporter gabonais au bord de l'organisation entre le politique et le sportif : Enjeux et tribulations**
MEGNE M'ELLA Ghislain Désiré Diether..... 475-493
- 32. Evaluation, Communication, Apprentissage dans les universités publiques du Burkina**
Joseph Dougoudia LOMPO..... 494-501

Les Dozo à l'épreuve du covid-19 en Côte d'Ivoire : entre croyances et résistances (2020-2021)

Noël Okobé DATRO

Maître-Assistant,

Département d'Histoire,

Université Alassane Ouattara,

(Bouaké - Côte d'Ivoire),

datronoel@outlook.fr / datronoel@gmail.com

Résumé

Nés au XIII^e siècle, à la fondation de l'Empire du Mali, les Dozo sont des chasseurs traditionnels d'origine mandé-bambara, malinké et sénoufo. Ils sont organisés en une confrérie initiatique en Afrique de l'Ouest. Ils vivent au nord de la Côte d'Ivoire, en pays malinké et sénoufo, depuis le XVIII^e siècle. En mars 2020, à l'avènement du COVID-19 en Côte d'Ivoire, les Dozo organisent en 2021, à Korhogo, le *Ton*, une assemblée générale institutionnelle annuelle de la confrérie, pour réfléchir sur la question de la maladie, en vue d'une lutte spécifique au *dozoya* et efficace contre la maladie qui ne cesse d'endeuiller des familles. Il se pose alors l'épineuse question de la perception de la maladie par les Dozo et le respect des mesures de protection gouvernementales par la confrérie. Les ouvrages, articles de presse, rapports des services de santé de Côte d'Ivoire exploités et les enquêtes de terrain dans les centres de dépistage, ont fourni des informations et témoignages importants. Leur traitement objectif met en relief les circonstances de l'avènement de la COVID-19 en Côte d'Ivoire, le rejet par les Dozo des mesures-barrières, au nom des pratiques initiatiques, du don de guérison et des divinités, fondements de la confrérie.

Mots clés : Dozo, Covid-19, rites et pratiques initiatiques, mesures barrières, Côte d'Ivoire

The Dozo facing covid-19 in Ivory Coast: between beliefs and resistances (2020-2021)

Abstract

Born in the thirteenth century, at the foundation of the Mali Empire, the Dozo are traditional hunters of Mande-Bambara, Malinké and Senufo origin. They are organized into an initiatory brotherhood in West Africa. They live in the north of Côte d'Ivoire, in Malinké and Senufo countries, since the eighteenth century. In March 2020, at the advent of COVID-19 with its many deaths orchestrated in Côte d'Ivoire, the Dozo organize in 2021, in Korhogo, the *Ton*, an annual institutional general meeting of the brotherhood, medicine and the belief in invisible deities, with a view to a specific and effective fight against the disease that continues to plunge families into mourning. This raises the thorny question of the perception of the disease by the Dozo and the respect of government protection measures by the brotherhood. Books, press articles, reports from the health services of Côte d'Ivoire and field surveys in screening centres have provided important information and testimonies. Their objective treatment highlights the circumstances of the advent of COVID-19 in Côte d'Ivoire, the rejection by the Dozo of barrier measures, in the name of initiatory practices, the gift of healing and the deities, the foundations of the brotherhood.

Keywords: Dozo, Covid-19, rites and initiatory practices, barrier measures, Ivory Coast

Introduction

En mars 2020, la maladie du Coronavirus ou COVID-19¹ apparaît en Côte d'Ivoire avec le premier cas déclaré à Abidjan dans le sud du pays. Dans son expansion, la maladie touche l'ensemble du territoire national et affecte le pays à tous les niveaux. Des mesures de protection sont alors prises par le gouvernement et portent sur l'interdiction des activités à caractère public (activités politiques, spectacles culturels, sport dans les espaces ouverts, le commerce, le transport, etc.). Par exemple, à Abidjan, capitale économique et administrative à plus forte concentration démographique du pays, le (RGHP, 2021) estime la population à 6.321.017 habitants. Cette ville, à elle seule, enregistre environ, selon les statistiques du ministère de la santé ivoirien, en 2020 plus de 5.000 cas de personnes déclarées atteintes de la maladie. Dès lors, cette catastrophe sanitaire impose un nouveau mode de vie aux populations qui d'ordinaire vquaient librement à leurs occupations sans ces restrictions. Les libertés fondamentales sont confisquées par la maladie au regard des mesures contraignantes pour l'éradiquer. Les chasseurs traditionnels Dozo n'en demeurent pas moins. La confrérie, également impactée par la pandémie, s'organise pour s'en protéger et contribuer à son éradication, avec les méthodes qui lui sont propres.

Les Dozo forment une confrérie initiatique et exotérique de chasseurs traditionnels d'origine Mandé-Bambara-Malinké et Sénoufo, dont les foyers originels d'installation sont, entre autres, la Sierra Leone, la Guinée, le Mali, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. En Côte d'Ivoire, ils habitent les régions septentrionales, en pays sénoufo et malinké, en occurrence à Korhogo, Boundiali, Tengrela, Bouna, Ferkessedougou, Odienné, etc. Ils sont réputés pour leurs pouvoirs mystiques, pour leurs dons d'ubiquité et de guérison par les plantes traditionnelles. Au sein de la confrérie, le profane n'a pas sa place. Les croyances aux divinités protectrices occupent une place centrale dans le quotidien des initiés au *dozoya* au point où ils considèrent la maladie et les mesures barrières pour son éradication comme une menace à leur valeurs et identité culturelles ancestrales. Dès lors, il se pose l'épineuse question de la perception de cette maladie. En effet, pour M.-M. Guynon, (2015, p ?) évoque l'intrusion brutale des Dozo venus du nord de la Côte d'Ivoire comme des mercenaires et soldats supplétifs dans les rangs de l'armée de la rébellion en 2002. Dans les zones soumises par la rébellion, de nombreux individus, jeunes comme adultes ont intégré de force, sous la menace des armes, la confrérie, pour constituer l'armée de la rébellion. Ces recrutements forcés de jeunes sont à l'origine de la naissance d'une

¹ Le COVID-19 est une maladie infectieuse causée par le dernier coronavirus qui a été découvert. Ce nouveau virus et cette maladie inconnus avant l'apparition de la flambée à Wuhan, en République Populaire de la Chine, en fin d'année 2019 (décembre). En Côte d'Ivoire cette maladie est apparue en début du mois de mars 2020.

nouvelle catégorie de Dozo communément appelés Dozo circonstanciels ou Dozo de second rang en Côte d'Ivoire. Ainsi, en ville comme en milieu rural, même dans les zones les plus reculées, dans les localités qui ne sont pas des lieux d'habitation, par excellence, l'on rencontre ces chasseurs traditionnels. Leur adhésion à la confrérie n'est de ce fait, une adhésion volontaire mais brutale d'où leur méconnaissance de la culture dozo.

Toutefois, ils font partie de la confrérie mais aux savoirs limités. Il va sans dire que l'avènement de la covid 19 va être différemment perçu au sein de la confrérie, et par conséquent, l'application des règles barrière connaîtra des difficultés sur le terrain. Cela sous-entend la confrontation des fondamentaux du *dozoya*² basés sur la croyance aux divinités et le pouvoir de guérison par la médecine traditionnelle et les mesures barrières qualifiées de méthodes modernes, scientifiques et rationnelles.

Ces mesures scientifiques sont d'ailleurs mal perçues au sein de la confrérie. Fort de ce postulat, cette analyse mérite bien d'être menée.

Dès lors il se dégage le problème central suivant : comment les Dozo ont-ils accueilli le COVID-19 en Côte d'Ivoire et quelle a été leur réponse face à cette pandémie ? Autour de cette double question fondamentale, se greffent des interrogations subsidiaires : Quelles sont spécifiquement les mesures préventives mises en place par ces chasseurs traditionnels pour éradiquer la maladie ? Se sont-elles révélées efficaces ? La prise de conscience de la confrérie face à la pandémie par l'organisation du *ton*³ en 2021 à Korhogo a-t-elle véritablement été bénéfique aux Dozo et aux autorités gouvernementales dans la gestion de la crise sanitaire ? Quelles actions les autorités gouvernementales ivoiriennes ont-elles menées face au non-respect des mesures barrières par les Dozo en 2020 ?

La réponse à cette série de questions impose une méthodologie spécifique aux sciences historiques. Celle-ci a reposé sur la recherche documentaire. Ainsi, les travaux sur la question des Dozo ont retenu l'attention. Il s'agit, entre autres, de J. Helleweg (2012) qui dévoile l'origine de ces chasseurs traditionnels et leur implication dans la crise politico-militaire en Côte d'Ivoire au cours des deux dernières décennies. Dans son travail M.M. Guyon, (2015) met en exergue l'implication des Dozo comme soldats supplétifs dans les rangs de la rébellion lors

² Le *dozoya* est un ensemble de règles ancestrales basées sur l'éducation reçue après avoir subi une initiation aux valeurs de la confrérie des Dozo. En termes plus clairs, c'est le fait de vivre et de se comporter dans la société en tant qu'un initié à la culture des Dozo.

³ Le *Ton* est une institution traditionnelle propre aux Dozo qui regroupe toutes les confréries Dozo d'un pays et de toutes les confréries des Dozo en Afrique de l'Ouest. Il se tient chaque année pour faire l'état des lieux du fonctionnement de la confrérie. Les questions d'entraide, de solidarité, d'assistance mutuelle et la pérennisation du *dozoya* constituent les points nécessaires débattus au cours de cette rencontre annuelle.

de la crise sociopolitique ivoirienne, tout en relevant la place des divinités dans la vie quotidienne de ces chasseurs traditionnels. (T.C. Youssouf, 1994), quant à lui, éclaire les critères et le processus d'adhésion au *dozoya*, non sans préciser l'origine de ces chasseurs traditionnels du pays Mandé-Bambara et Malinké et Sénoufo. En outre, il évoque l'organisation et le fonctionnement de la confrérie. (A.K. M. anzon, 2014 :123) analyse, l'organisation de la confrérie des Dozo et leur intrusion dans le jeu politique des Etats en Afrique de l'Ouest.

L'exploitation de sources médiatiques relatives aux Dozo et à la pandémie du Covid-19 a également été d'un apport considérable. Les enquêtes orales auprès des personnes ressources au sein de la confrérie des Dozo, des autorités gouvernementales et des équipes du corps médical⁴ installées dans les centres de dépistage du COVID-19 à Abidjan, la zone la plus touchée, au niveau national, a été primordial. Les témoignages recueillis éclairent pertinemment le sujet à l'étude. Le traitement du corpus ainsi constitué a permis de comprendre l'origine de la maladie, sa propagation, et les mesures préventives qu'elle a suscitées. De même, il révèle que les mesures barrières du gouvernementales ont montré leurs limites au sein de la confrérie des Dozo.

Un plan construit autour de deux principaux axes permet de mettre en exergue l'avènement du COVID-19 en Côte d'Ivoire et en général, puis la psychose et la résistance qui en découlent chez les Dozo. Dans le premier axe, l'accent est mis sur la description de cette catastrophe sanitaire et la lutte gouvernementale contre la pandémie. Le second volet de l'article met en lumière la crainte de contamination au sein de la confrérie, la conception d'une malédiction divine que font les Dozo du Covid 19 et leurs efforts de résistance face aux mesures gouvernementales.

1. L'avènement du COVID-19 en Côte d'Ivoire

La pandémie du COVID-19 est attestée en Côte d'Ivoire, en mars 2020, dans un contexte de crise sociopolitique marquée par des tensions préélectorales relatives à la présidentielle d'octobre 2020. Une psychose gagne alors les Ivoiriens dont la confrérie des Dozo qui doivent, désormais faire face à la crise sociopolitique qui s'annonce en prélude à la présidentielle de 2020 et au COVID-19.

⁴ - Abbey Arnaud, interview du 21 juin 2020, à Gagnoa
- Mahi Eric, interview du 25 juillet 2020, à Abidjan.
- Kassi Bessouma, interview du 25 juin 2020, à Abidjan

1.1. La catastrophe sanitaire en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire enregistre ses premiers cas de personnes déclarées atteintes à la maladie du COVID-19, en mars 2020. Préoccupés par les enjeux électoraux à venir, les Ivoiriennes accordent peu d'intérêt à cette maladie malgré sa propagation progressive sur l'ensemble du territoire national, avec comme pour premier foyer de contagion, la région d'Abidjan⁵, zone à fortes urbanisation et concentration de populations, et par conséquent un territoire à risque. Même si les Ivoiriens continuent de vaquer à leurs occupations quotidiennes, la psychose et la peur généralisée s'installent progressivement dans leurs habitudes. Les organes de presse et les réseaux sociaux diffusent quotidiennement des informations au concernant cette nouvelle maladie inconnue dans les sociétés traditionnelles africaines, notamment chez les Dozo.

Toutefois, la majorité de la population urbaine comme rurale, considèrent le COVID-19 comme une simple maladie incapable de décimer les Africains. Plusieurs témoignages dont ceux de Kouakou Donatien, Zahui Zachée et Mobio Aké⁶, confortent cette perception. En effet, Kouakou Donatien exprime son désarroi en ces termes : « Que les Blancs nous laissent tranquilles dans notre pauvre pays. C'est Dieu qui les maudit à cause de leur méchanceté envers nous les pays pauvres à travers cette maladie ».

Quant à Zahui Zachée, il manifeste son indifférence quant à la montée de la maladie, en indiquant que :

Les Blancs ont tout chez eux. Ils ont l'argent, ils ont les armées de guerre, ils sont développés plus que nous les Ivoiriens. Ils ont tous les laboratoires et personnels médicaux scientifiques de haute gamme. Pourquoi sont-ils incapables d'arrêter cette maladie et ils cherchent à la transporter chez nous ? Nous, ici, nous vivons selon nos traditions et coutumes propres à notre histoire.

Enfin, Mobio Aké, dans la même veine, exprime à la fois, son indignation, sa peur et son inquiétude :

Nous sommes déjà morts parce que nous n'avons pas les structures sanitaires adéquates pour nous protéger. Au lieu de nous donner des médicaments en grande quantité pour nous aider à nous soigner, les pays européens continuent de nous effrayer et nous détourner de l'essentiel pour encore piller nos richesses. Pourquoi nous disent-ils de ne pas nous saluer physiquement ? Ce n'est pas bon, ce qu'ils font à l'Afrique.

⁵ Abidjan est la capitale économique et administrative de la Côte d'Ivoire. Elle est située au sud du pays, sur le littoral. Ses activités économiques et portuaires intenses font d'elle, l'agglomération la plus peuplée et la plus urbanisée du pays avec une densité de 82,16 habitants/km².

⁶ - Kouakou Donatien, entretien du 19 mai 2021

- Zahui Zachée, entretien du 19 mai 2021

- Mobio Aké, entretien du 17 juin 2021

En dépit des nombreuses réserves et contestations, le discours du président de la République, Alassane Ouattara, instituant les mesures préventives contre la maladie et les dispositions sanitaires urgentes a tout de même conduit les populations à adopter un nouveau mode de vie.

1.2. La réponse gouvernementale contre la pandémie

La propagation rapide de la maladie sur l'ensemble du territoire national et au regard du spectre de la contamination au sein de la population, les autorités gouvernementales ont instauré des mesures de protection contre la maladie.

En Côte d'Ivoire, le premier cas de la maladie à Coronavirus (COVID-19) a été déclaré le 11 mars 2020. Le 22 mars, soit seulement 11 jours après, le nombre des atteints a été porté à 25 malades, selon les services du ministère de la santé. Face à cette évolution rapide de la maladie, le gouvernement s'est vu dans l'obligation d'instaurer des décisions pour protéger la population⁷.

Cet extrait du discours du président Alassane Ouattara oriente la politique sanitaire pour contenir la pandémie dans son évolution, en Côte d'Ivoire.

Ces propos du président ivoirien annoncent les mesures barrières, en vue de la protection de la population.

En effet, la politique sanitaire du gouvernement contre le COVID-19 est préventive et curative. Ainsi, le président de la république ivoirien a annoncé une série de mesures-barrières composées de règles générales et de mesures particulières. Il s'agit des interdictions de regroupement de plusieurs personnes dans des endroits publics ou/et ouverts, le respect de la distance sociale, l'utilisation d'un masque ou d'un cache-nez, l'interdiction de voyager, sauf en cas de besoin, ou pour des cas d'une certaine importance.

En ce qui concerne les mesures-barrières générales, les messages véhiculés à l'endroit de la population reprennent dans la quasi-totalité les mesures énoncées par l'Organisation mondiale de la santé. Elles consistent à se laver régulièrement les mains avec du savon et/ou du gel désinfectant, à tousser et éternuer dans le pli de son coude. L'utilisation d'un mouchoir à usage unique et le port d'un masque jetable ou lavable figurent aussi parmi les mesures préventives contre la pandémie annoncées par le Chef de l'État.

⁷ Extrait du discours télévisé du président de la République dans le journal Télévisé du 22 mars 2022 pendant lequel il a annoncé officiellement l'entrée de la pandémie du COVID-19 en Côte d'Ivoire. Dans son discours, dans un contexte de crise sanitaire mondiale, il a exhorté les Ivoiriens et tous ceux qui vivent sur le territoire de la Côte d'Ivoire à respecter scrupuleusement les règles de protection de la maladie.

S'agissant des mesures-barrières internes ou spécifiques à la Côte d'Ivoire, elles sont plus contraignantes et imposent de nouveaux comportements aux populations tant urbaines que rurales dont l'univers dozo. Ces mesures reposent sur la mise en quarantaine des populations pendant la maladie, la distanciation physique et donc la limitation des relations sociales et affectives⁸ ; ce qui, globalement est contraire à la vie dans les sociétés traditionnelles africaines.

Dans les villages comme au sein des différentes associations dozo⁹, des mesures de prévention sont instituées à l'initiative des *dozoba*, garants de la sécurité et de la protection des villages dozo. Ces mesures préventives sont la fermeture des frontières des villages dozo aux personnes non-initiées au *dozoya*. Kassoum Vamara parlant de ces mesures, explique : « En outre, les produits de commerce, tels que le cola, le coton, les cauris, les peaux d'animaux séchées, les amulettes, les produits agricoles de gamme variée provenant des villages voisins ordinaires, qui, habituellement, animaient les marchés locaux sont formellement interdits d'accès¹⁰.

2. La COVID-19 en milieu dozo : entre psychose et résistance

En Côte d'Ivoire, la confrérie des Dozo est organisée, selon (IDRC,2012) en trois grandes associations¹¹, à savoir le Benkadi, la Fédération Nationale des Confréries Dozo de Côte d'Ivoire et la Coordination des Dozo de Côte d'Ivoire. Toutes ces associations regroupées comptent, officiellement, environ 36.600 membres. Pour ces différentes associations et pour l'ensemble des Dozo de Côte d'Ivoire, la COVID-19 est une malédiction divine, d'où l'intérêt d'une crainte à la contamination et la résistance face aux mesures gouvernementales contre la pandémie.

⁸ https://www.has-sante.fr/jcms/p_3183635/fr/covid...site_visité_le_09/05/2020, à 12h24

⁹ La rébellion de 2002 et la crise post-électorale de 2011 sont à l'origine de l'expansion du *dozoya* dans la moitié sud du pays et dans le centre, en région baoulé. Ainsi, plusieurs personnes ont été initiées de force au *dozoya*. La création et l'installation de plusieurs associations à travers le pays ont vu le jour, en vue de coordonner leurs activités sur le terrain. Parmi ces associations, nous avons, entre autres, la Cellule 39 du côté de Bouaké, la capitale de la rébellion, Benkadi, au nord Association des Dozo de Man, à l'Ouest et l'Association des Dozo du centre-ouest dont le siège se trouve à Daloa.

¹⁰ Entretien du 13 avril 2020, à Bouaké.

¹¹ En Côte d'Ivoire, la confrérie des Dozo est composée de trois (3) associations. La première association est Benkadi. Elle est la plus ancienne et créée en 1989 dont le contrôle est disputé entre Bamba Mamadou et Soro Nagalourou. Elle est dirigée par un président qui d'interface entre les Dozo et l'autorité administrative ivoirienne. Cette association compte environ, 3.600 membres.

La seconde association est La Fédération Nationale des Confréries Dozo de Côte d'Ivoire. Elle est créée en 2001 après la crise postélectorale opposant les candidats Général Robert Guéi et Laurent Gbagbo. Elle est présidée par Dosso Sory, un dissident de Bamba Mamadou. Elle compte officiellement 28.000 membres.

La dernière association se nomme La Coordination des Dozo de Côte d'Ivoire. Elle a été fondée en 2010. Elle est placée sous la direction de d'un commandant de la marine nationale à la retraite. Elle réclame 5.000 membres.

2.1. La crainte de la contamination

En dépit de leur statut de chasseurs traditionnels aux pouvoirs surnaturels et au don de guérison à la médecine traditionnelle, l'avènement du COVID-19 a impacté moralement et psychologiquement la vie des Dozo. Soumaldougou Ousmane¹², décrivant cet état de fait, affirme que :

La maladie n'est, certes, pas connue des Dozo, mais au vu de ce que nous entendons et voyons au pays, nous ne sommes plus sereins. Nous avons peur. Nous sommes très inquiets car nous sommes aussi exposés à la mort, au contact des autres si nous sortons de nos villages. Nos frères Dozo installés dans les autres régions du pays depuis les premières heures de la crise sociopolitique peuvent nous contaminer, à leur retour de ces zones d'accueil.

Très souvent, selon la même source, la peur gagnait de plus en plus les différents villages dozo, au lendemain de la campagne de sensibilisation conduite par le corps médical de la région de Korhogo contre la maladie, en milieu rural. L'inquiétude et l'angoisse qui se sont emparés de la confrérie traduisent clairement leur impuissance face à la pandémie. Les témoignages oraux de terrain évoquent que dans les villages dozo comme Povogo et Dagbakpli, dans la région de Korhogo, dès la déclaration des premiers cas atteints de la maladie et au regard de l'évolution rapide du nombre de décès dans le pays, la peur et l'angoisse se sont généralisées chez les habitants de ces localités.

Après les travaux champêtres du jour, dans les concessions familiales, la question du COVID-19 occupait une place centrale dans les débats autour de son origine, sa manifestation et les raisons pour lesquelles il endeuillait tant les Etats. Bien que se fiant aux croyances et aux pratiques initiatiques, les Dozo avaient tout de même peur d'être atteints par la maladie. Ne parvenant pas non plus à la cerner et à comprendre sa manifestation, ils qualifient dès lors cette pandémie comme une malédiction divine.

2.2. L'accueil des Dozo des mesures gouvernementales

Les mesures gouvernementales de prévention sont systématiquement rejetées par les Dozo. Elles sont qualifiées de mesures contraignantes et menacent les valeurs ancestrales du *dozoya*. C'est le cas de l'interdiction de la consommation de la viande de brousse, des salutations physiques, des accolades et l'instauration de la distanciation sociale. Toutes ces mesures sont couronnées par un confinement et l'instauration d'un couvre-feu.

À cela, il convient d'ajouter la situation géographique des villages dozo loin des grandes agglomérations du nord du pays. Ces localités rurales sont difficiles d'accès, parce que, dans la

¹² Entretien du 11 avril 2022, à Tiébissou.

plupart des cas, ils sont enclavés et ne bénéficient d'aucune commodité moderne de développement comme les infrastructures routières, la télévision, etc.

À ce sujet, Kassoum Vamara, Touré Ahmad Sidiki et Bamba Fousseni montrent que « les Dozo ont accordé peu d'intérêt aux mesures-barrières instituées par les autorités gouvernementales. Pour eux, à quoi servent des mesures préventives contre une maladie dont ils ignorent d'ailleurs l'existence ? ».

Dans cette même veine, Coulibaly Gaoussou se réjouit de la réaction de ses confrères face à la maladie. En effet, pour lui,

Un bon dozo, c'est-à-dire, un initié aux valeurs culturelles ancestrales dozo, ne doit jamais accorder d'intérêt à la pandémie. C'est la colère des divinités du fait de la méchanceté des Blancs qui est à l'origine de la crise sanitaire mondiale et de tout autre phénomène qui secouent les pays du monde. Le Coronavirus, comme vous l'appelez ne rentrera pas dans la demeure d'un Dozo. Pourquoi alors nous interdire de consommer des gibiers et de nous faire des accolades ? Ici, l'individualisme n'existe pas. Nous formons une famille, depuis notre naissance¹³.

À la lumière de ce qui précède, il faut retenir que le *dozoya* et la médecine moderne sont incompatibles dans la gestion et l'éradication du Coronavirus, malgré les efforts de l'État ivoirien dans sa politique de lutte contre la maladie et de la protection de ses citoyens. Son avènement et sa propagation en Côte d'Ivoire affectent la confrérie et l'ensemble du pays.

2.3. La riposte des Dozo face à la pandémie

La formation du Dozo dans le *dankun*¹⁴ lui confère un statut d'individu craint et vénéré au sein de la société, pour, entre autres, ses pouvoirs de guérison à la médecine traditionnelle et ses pratiques initiatiques face au danger de tout ordre auquel la confrérie pourrait être exposée. L'usage des plantes médicinales dans le traitement des maladies et le recours aux divinités pour conjurer le mauvais sort ont joué un rôle prépondérant dans la lutte contre la pandémie par les Dozo. En effet, considérée par les Dozo comme une malédiction divine et la matérialisation de la colère des *djin*, eu égard aux désastres des conflits sociopolitiques en Côte d'Ivoire au cours des dernières décennies, la confrérie met en place des mesures particulières de lutte contre la COVID-19 dans lesquelles une place prépondérante est accordée aux rituels et aux sacrifices

¹³ Entretien du 10 avril 2021, à Bouaké

¹⁴ Le *dankun* est une appellation en langue bambara-malinké du lieu sacré où se déroulent les rites initiatiques du candidat au *dozoya*. Le *dankan* est l'équivalent du Poro en pays sénoufo de Côte d'Ivoire. C'est dans ce lieu sacré que les animaux de sacrifices sont offerts aux génies ou les *djin*, afin qu'ils acceptent les rituels initiatiques du candidat.

avec l'immolation de poulets blancs dans les lieux sacrés interdits aux femmes (initiées ou non-initiées) et choisis par les Dozo d'un certain âge reconnu pour leur pouvoir mystique et le don de guérison par les plantes. Les rencontres de rituels s'organisent alors, avant le lever du soleil et avant le premier chant du coq et mobilisent exclusivement les *Dozoba* des différentes associations des Dozo du pays. Généralement les rituels ont lieu après le ton, pendant lequel les stratégies et les consignes de lutte contre la pandémie sont décidées. Ainsi Kassoum Vamara affirme :

Les dieux de la brousse ou les *djin (jiné)* auxquels les initiés accordent rituels et dévotions sont des agents invisibles intermédiaires entre le devin (maître initiateur) ou le *dozoba*¹⁵ et le monde invisible¹⁶. Nous leur devons, respect, dévotion, loyauté. Nous organisons des sacrifices en leur honneur, pour qu'ils continuent de nous donner la sagesse et de nous montrer les plantes appropriées pour éviter cette maladie à la confrérie.

Les témoignages de Soumaldogo Ousmane¹⁷ sont également édifiants, dans le même ordre d'idée :

Pour nous les chasseurs traditionnels qualifiés d'individus peu ordinaires et dont le don de guérison ne repose que sur des pouvoirs mystiques et des plantes médicinales, le COVID-19 est une malédiction, la manifestation de la colère des dieux de la brousse et des ancêtres contre les enfants de la Côte d'Ivoire qui se sont entretués pour la politique. La guérison de cette maladie ne se trouve à l'hôpital. Seuls les génies peuvent chasser la maladie du pays et de notre confrérie. Voilà pourquoi nous faisons des sacrifices, pour solliciter leur clémence, leur protection et leur pardon.

Au même titre que le commun des Ivoiriens désemparé face à la propagation de la maladie dans le pays, bien que la confrérie n'ait pas enregistré de cas de malade, les Dozo sont choqués par les dangers sanitaires qui menacent la vie des populations à l'échelle mondiale malgré l'existence de grands officines et laboratoires scientifiques. Les données statistiques du ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique évoquent d'en Côte d'Ivoire, l'on dénombrait, le mercredi 26 mai 2021, 47.085 cas confirmés de COVID-19 dont 46.504 guéris, 301 décès et 280 cas actifs déjà en mars-avril 2020. Décrivant cette situation alarmante et inquiétante, Touré Ahmed Sidiki¹⁸ dit ceci :

Si aujourd'hui, malgré les efforts de l'Etat à travers la médecine dite conventionnelle, en Côte d'Ivoire nous assistons à plusieurs morts endeuillant des familles, c'est parce que les divinités veulent punir notre pays, pour

¹⁵ La société dozo est socialement hiérarchisée à trois niveaux. Au premier niveau, nous avons les *dozoba* ou vieux dozo dont l'âge varie entre 50 ans et plus. A l'étape intermédiaire, se trouvent les jeunes adultes dont l'âge est compris entre 25 ans et 50 ans, pendant qu'au- bas de l'échelle, nous avons les Pousses, les moins âgés (18 à 25 ans).

¹⁶ Entretien du 13 avril 2020, par voie téléphonique.

¹⁷ Entretien du 11 avril 2020, à Tiébissou, de 10h21 à 11h 00.

¹⁸ Entretien du 12 avril 2020 à Man, de 15h21 à 17h10

interpeler les décideurs et les hommes politiques sur l'intérêt à protéger la vie de l'espèce humaine. Nous les Dozo, au nom des interdits et totems de notre confrérie, nous ne prendrons jamais le risque de nous présenter dans les centres de santé ou points de dépistage contre le COVID-19 car nous n'avons pas confiance à cette médecine moderne et aux hommes qui l'anime.

Soumaldogo. Ousmane renchérit ¹⁹en ces termes : « Les vaccins, les injections ou les médicaments fabriqués par les Blancs sont contraires à notre culture. Seuls notre foi aux génies protecteurs et les plantes médicinales peuvent assurer et garantir notre santé ».

On comprend dès lors que les dispositions prises par le gouvernement ivoirien pour lutter contre l'expansion de la COVID-19 en Côte d'Ivoire n'ont pas trouvé l'assentiment des Dozo qui croient naturellement aux dieux et génies de la brousse à qui ils vouent un culte d'adoration. Toutefois, il faut s'interroger sur les moyens et mécanismes de protection des Dozo contre la maladie.

Pour se protéger contre le COVID-19, le recours aux dieux de la brousse et aux génies protecteurs *djin* ou *jin*, comme cela est de coutume chez la plupart des sociétés traditionnelles en Afrique, pour conjurer les mauvais sorts susceptibles de s'abattre sur la communauté, s'est avéré primordial pour les Dozo. En effet, dans tous les villages dozo, les *dozoba* en charge de la protection des villages, dotés un pouvoir mystique, ont organisé, sans répit, des pèlerinages sacrificiels dans les bois sacrés pour demander protection et clémence des génies, face à la crise sanitaire mondiale. Ces moments de purification et de protection mobilisaient les trois (3) classes sociales de la confrérie²⁰, à savoir la classe des *dozoba*, la classe des jeunes adultes et la classe des pousses. Les processions se faisaient deux fois le jour, avant et au coucher du soleil. Les motivations de cette pratique sont en rapport avec la volonté de maintenir les relations étroites avec le monde invisible, afin de continuer à bénéficier de la protection des divinités.

¹⁹ Entretien du 11 avril 2021, à Tiébissou de 10h21 à 11h00

²⁰ Au terme des rituels initiatiques dont la durée évolue selon la classe sociale du candidat, trois grandes classes sociales se dégagent dans la stratification par âge et par grade des Dozo. Ainsi, au sommet de la confrérie, se trouvent la classe des *Dozoba*. Ils sont les plus anciens et garants des valeurs et pratiques initiatiques. Ils servent de pont entre le monde invisible et les initiés. Ils ont 50 ans et plus. Ce sont les maîtres initiateurs des candidats au *dozoya* (philosophie, mode de vie et culture du Dozo). Au niveau intermédiaire de l'échelle, se trouvent les jeunes adultes. Ils ont entre 25 et 50 ans. C'est véritablement la classe guerrière. Au bas de l'échelle, arrivent les « pousse ». Leur âge varie entre 18 et 25 ans. C'est la classe des adolescents nouvellement promus au sein de la confrérie. Ils s'occupent des tâches agropastorales au sein de la confrérie. Ils jouent également le rôle d'accompagnateurs de leurs maîtres à la chasse.

Conclusion

La question de la crise sanitaire du COVID-19 que le monde ait connue a été un choc et un traumatisme indescriptible pour les populations en général, et pour les populations ivoiriennes qu'elles soient urbaines ou du milieu rural, en particulier. C'est le cas de la confrérie de chasseurs traditionnels Dozo de Côte d'Ivoire vivant précisément en pays malinké et sénoufo, autour des grands foyers comme Odienné, Ferkessédougou, Tengrela, Bouna, Korhogo, etc. La confrérie des Dozo, au regard des pratiques initiatiques et des fondamentaux fondés sur les croyances aux divinités et à la médecine traditionnelle, s'est montrée beaucoup entreprenante face à l'avènement de la crise sanitaire du COVID-19 qu'elle qualifie d'ailleurs d'une malédiction divine en Côte d'Ivoire. Fort de cette perception faite de la pandémie et face à leur rejet de la politique sanitaire gouvernementale contre la maladie, les Dozo ont opté pour les rituels initiatiques et le recours aux divinités pour conjurer le mauvais sort. Ces moyens et stratégies de lutte spécifiques ont permis à la confrérie de contenir la maladie au point où aucun cas de personnes atteintes de la maladie n'a été révélé chez les Dozo en Côte d'Ivoire.

Sources et références bibliographiques

Sources

Sources orales

N°	NOM ET PRENOMS	TITRES/ FONCTIONS	SUJETS ABORDES	DATE, LIEUX D'ENTRETIEN
1	BAMBA Fousseni (60 ans révolus)	<i>Dozoba</i> (vieux dozo), gardien des traditions des Dozo à Bouaké	-La perception de la maladie du COVID-19 par les Dozo en Côte d'Ivoire	10 avril 2020, à Bouaké, de 10 h à 11 h 12
2	COULIBALY Gaoussou Famba (78 ans)	<i>Dozoba</i> (vieux dozo), membre du Groupement des Dozo « Guépard » de Bouaké	-L'impact du COVID-19 sur les Dozo en Côte d'Ivoire	10 avril 2020, à Bouaké, de 11h 45 à 12 h 20
3	KASSOUM Vamara (60 ans)	<i>Dozoba</i> (vieux dozo), chef du détachement des Dozo à Gnagbodougnoa (Gagnoa)	-Mécanismes et stratégies de lutte contre le Coronavirus au sein de la confrérie des Dozo à Gagnoa	13 avril 2020, de 17h00 à 17h 45, par voie téléphonique
4	KOUAKOU Donatien (74 ans)	Membre de la notabilité de Kouté village, gardien des us et coutumes dudit village	-La perception du COVID-19 par les populations	19 mai 2020 à Abidjan, de 13h 24 à 14 h 01
5	MAHI Éric	Médecin	-Les symptômes du COVID-19 et les mesures préventives	17 juin 2020 à Abidjan, de 16h 21 à 17 h 00
6	MOBIO Aké	MOBIO Aké	-L'impact de COVID-19 sur les populations	19 mai 2020 à Abidjan, de 10 h à 11h 45
7	SOUMALDOG O Ousmane, (52 ans)	Dozo, Responsable du recrutement des Dozo pour la sécurité privée à Tiébissou	-La gestion de la pandémie du Corona par les Dozo en Côte d'Ivoire	11 avril 2020, à Tiébissou, de 10 h 21 à 11h 00

8	TOURE Ahmed Sidiki, (48 ans)	Dozo, Secrétaire de la section des Dozo vivants à Man	-La perception et la gestion du COVID-19 par les Dozo à Man	12 avril 2020, de 15h 32 à 16h h
9	ZAHUI Zachée	Notable, gardien des us et coutume de Gnagbodougnoa (Gagnoa)	La perception et l'impact du COVID-19 sur les populations rurales	21 juillet 2020, Gnagbodougnoade 15h21 à 17h10

Sources électroniques et audiovisuelles

Info-covid-19.gouv.ci, « *Prévention Covid-19- protégeons-nous contre le Corona* », site visité le 30 octobre 2020, à 20h12

www.france24.com « *tag covid-19* », site visité le 30 octobre 2020

FRANCE 24, *Emission Bonjour, Edition spéciale Coronavirus COVID – 19*, Dimanche 12 avril 2020, de 19h à 19h 45.

Bibliographie

DATRO Okobé Noël, 2015, *Histoire d'une confrérie de chasseurs traditionnels. Les Dozo en Afrique de l'Ouest (XVIIIe-XXe siècles)*, Thèse unique de doctorat en Histoire contemporaine, Université Félix Houphouët-Boigny, 359 p.

GUYON Marie-Myran, 2015, *Guerres mystiques en Côte d'Ivoire 2011-2013. Religions, patriotismes, violences*, Paris, Karthala, 369 p.

HELLEWEG Joseph, 2012, « La chasse à l'instabilité : Les Dozos, l'Etat et la tentation de l'extralégalité en Côte d'Ivoire » *Migrations, Sociétés, Migrations ouest-africaines en Côte d'Ivoire*, USA, Union des Presses de Chicago, 234 p.

HOFNUNG Thomas, 2005, « Les Dozo, armes secrètes des rebelles ivoiriens, Man (Ouest de la Côte d'Ivoire), *Rapport de mission, envoyé spécial*, 11p.

MANZON Agnès-Kedzierska, 2014, *Chasseurs mandingues, violence, pouvoir et religion en Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala, 123 p.

YOUSSOUF Tata Cissé, 1964, « Notes sur les sociétés et chasseurs malinké », *Journal de la Société des Africanistes*, tome 34, fascicule 2, p.175-226.